

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

Compte rendu annuel d'activités 2018

Date 26/03/2019

Rédaction : DREAL PACA (D. MEYER)

Compte rendu approuvé le : 25 avril 2019

1. Présentation du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Provence Alpes Côte d'Azur

Textes de référence: La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a confirmé dans son article 7 (L411-1A du CE) l'institution des CSRPN (auparavant définis par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité). Le CSRPN peut être saisi pour avis par le préfet de région ou le président du conseil régional sur toute question relative à l'inventaire et à la conservation du patrimoine naturel. Les missions et le fonctionnement du CSRPN sont décrits dans le décret N°2004-292 du 26 mars 2004. Le décret du 29 septembre 2015 (modifiant les articles R411-22,23 et 25 du code de l'environnement) modifie le nombre maximal de membres (porté à 50), introduit la possibilité de participation à distance ou de donner mandat, et complète les missions du conseil en ce qui concerne l'examen des demandes de dérogations pour destruction d'espèces protégées. A travers divers textes, plusieurs procédures rendent obligatoire l'avis du CSRPN, notamment en matière de réserves naturelles (classement en réserve naturelle régionale, plan de gestion des réserves naturelles nationales et régionales, travaux en réserve naturelle nationale et régionale), parcs nationaux, Schéma Régional de Cohérence écologique, Natura 2000, etc....

Composition et fonctionnement : Suite au renouvellement du conseil, nommé le 30 novembre 2015 et réuni une première fois le 17 décembre 2015 (avec élection du président Gilles Cheylan), le conseil a, lors de la première réunion de 2016, adopté son règlement intérieur et désigné deux vice- présidents : Denise Bellan et Frédéric Médail.

Composition du conseil : Le conseil initialement composé de 22 membres est actuellement ramené à 21 membres, suite à la démission de M. Mannoni en 2017. La liste d'experts associés a été actualisée en 2017(arrêté préfectoral du 30 mai 2017). Il n'y a pas eu de modifications en 2018.

N° EXPERT	CIVILITE	NOM EXPERT	PRENOM_EXPERT	SPECIALITE principale
1	M.	BARBERO	Marcel	Flore/ Habitats
2	Mme	BELLAN-SANTINI	Denise	Milieu Marin
3	Mme	BERNARD-LAURENT	Ariane	Faune/ Vertébrés
4	M.	BOILLOT	François	Botanique/Entomologie
5	M.	CHEYLAN	Gilles	Faune/ Vertébrés
6	M.	DERIOZ	Pierre	Géographie
7	Mme	DIADEMA	Katia	Flore/Habitats mdt
8	M.	DUMONT	Bernard	Faune/ Hydrobiologie
9	M.	DUSOULIER	François	Entomologie
10	M.	ESTEVE	Roger	Politiques conservation
11	M.	FLITTI	Amine	Ornithologie
12	M.	GRILLAS	Patrick	Biologie de la Conservation
13	M.	KALDONSKI	Nicolas	Ecologie aquatique
14	M.	MANNONI	Pierre Alain	Milieu marin-Démisionnaire
15	M.	MEDAIL	Frédéric	Ecologie végétale / Biologie de la Conservation
16	Mme	MONIER	Claude	Géologie
17	M.	ROUSSET	Claude	Géologie
18	Mme	RUITTON	Sandrine	Milieu marin
19	M.	VALLAURI	Daniel	Forêts médit.
20	M.	VAN ES	Jérémie	Botanique et phytosociologie
21	Mme	VANPEENE	Sylvie	Continuités écologiques
22	M.	VERLAQUE	Marc	Milieu Marin

2. Nombre de réunions

Deux réunions plénières ont été tenues en 2018 sur la journée entière.

3. Les ordres du jour

15 juin 2018

Pour avis :

- Avis 2018-1 : Bilan du PNA Vipère d'Orsini
- Avis 2018-2 : Liste rouge régionale Orthoptères
- Avis 2018-3 : Travaux dans la RNN du lac des Estaris
- Avis 2018-4 : Plan Régional d'Actions Chiroptères
- Avis 2018-5 : Mise à jour des ZNIEFF marines

13 décembre 2018

Pour avis

- Avis 2018-6 : Actualisation des ZNIEFF 04 et 13
- Avis 2018-7 : Plan de gestion de la RNN de Ristolas
- Avis 2018-8 : Plan de gestion de la RNN Géologique du Luberon
- Avis 2018-9 : Bilan du schéma régional de cohérence écologique (SRCE)
- Avis 2018-10 : Plan d'action régional de régulation des campagnols
- Avis 2018-11 : Recommandations du CSRPN sur le développement des énergies renouvelables

Pour information : Le plan Biodiversité

4. Synthèse des sujets traités en séance plénière

Zones protégées :

- Travaux dans la RNN du lac des Estaris
- Plan de gestion de la RNN de Ristolas
- Plan de gestion de la RNN Géologique du Luberon

Espèces :

- Bilan du PNA Vipère d'Orsini
- Liste rouge régionale Orthoptères
- Plan Régional d'Actions Chiroptères
- Plan d'action régional de régulation des campagnols

Programmes d'inventaire :

- Mise à jour des ZNIEFF marines
- Actualisation des ZNIEFF 04 et 13

Divers :

- Bilan du schéma régional de cohérence écologique (SRCE)
- Recommandations du CSRPN sur le développement des énergies renouvelables

Échanges d'actualités et informations

- Fonctionnement du conseil
- Le plan Biodiversité

5. Participation : La liste des membres présents est disponible sur chaque compte rendu. En moyenne, on constate une participation sur l'année de 62 %, taux de participation en légère baisse par rapport à l'année précédente .

6. Les personnalités extérieures associées

- En fonction des dossiers présentés : entre 4 et 6 selon l'ordre du jour (hors représentations DREAL).
- En 2018, le Conseil Régional a été représenté une fois.
- En complément du secrétariat, les chargés de mission DREAL sont systématiquement associés aux dossiers présentés les concernant.

7. Les groupes de travail

7.1. Groupes de travail NATURA 2000 et suivi des DOCOB en cours

- Des membres du CSRPN ou experts associés sont désignés en tant que rapporteurs pour suivre les études en cours (réunion de cadrage, participation éventuelle au comité de pilotage, suivi et conseils de l'animateur N2000, groupe de travail du COPIL) : soit 113 sites N2000 (127 moins 14 sites orphelins) suivis par 31 rapporteurs.
- Certains membres du CSRPN ou experts associés ont participé à quelques réunions techniques relatives à l'encadrement ou à la validation des inventaires des DOCOB.

- FR9301592 + FR9310019 Camargue : GT le 9 avril pour examen du tome 1, volet marin (D. Bellan + T. Galewski).
- FR9301606 Ste Baume : GT le 2 juillet pour validation du tome 1 (D. Vallauri + JC. Tempier).
- Le faible nombre de GT CSRPN s'explique par le faible nombre de DOCOB en cours d'élaboration ou de révision. En revanche la participation aux comités de pilotage reste importante pour certains rapporteurs. On peut toutefois noter un certain essoufflement du dispositif : sur les 31 rapporteurs, seuls quelques uns participent régulièrement à des COPIL.
- Quelques sites font l'objet d'une réflexion préliminaire en vue de la révision de leur périmètre. Quelques rapporteurs ont pu participer à des discussions lors de certains COPIL.

7.2. Groupe de travail « Connaissance »

Le groupe de travail « connaissance » a été réuni deux fois en 2018 pour étudier les propositions d'actualisation des ZNIEFF des départements des Alpes de Haute Provence et des Bouches du Rhône.

7.3. Groupe de travail « Énergies renouvelables »

A la demande de la DREAL, un groupe de travail temporaire a été mis en place pour établir les recommandations du conseil en matière de prise en compte de la biodiversité dans le développement des énergies renouvelables (éolien terrestre, éolien marin flottant, photovoltaïque) : 7 réunions se sont tenues entre mai et octobre 2018.

7.4. Commission régionale du patrimoine géologique

La CRPG a tenu un atelier de travail le 20 février et une commission plénière le 26 avril.

8. L'instruction des demandes de dérogations sur espèces protégées par les experts délégués

Suite à l'évolution de la procédure d'instruction des demandes de dérogations à la réglementation générale « espèces protégées » confiant aux CSRPN l'instruction des demandes dites « à caractère scientifique » ainsi que certains dossiers d'aménagement non soumis à études d'impact, le CSRPN a désigné deux experts et suppléants : Patrick GRILLAS pour la Flore (suppléant : Marcel BARBERO) et Gilles CHEYLAN pour la Faune (suppléant : Amine FLITTI). Les modalités pratiques ont été mise en place à partir du 1^{er} mars 2016. En 2018, 33 dossiers ont été traités ayant donné lieu à 35 avis (25 faune et 10 flore).

9. La représentation du CSRPN

Les membres du Conseil sont également sollicités par des partenaires pour participer, en tant que membres du CSRPN, à leurs travaux (dossiers ou études spécifiques, comités scientifiques). Cette mission est étendue aux experts associés. Généralement un mandat explicite de représentation leur est donné.

Liste des représentations (en complément de N2000):

- Elaboration et suivi de l'inventaire du patrimoine géologique : Cl. Rousset
- SILENE, le SINP régional : G. Cheylan
- Réhabilitation Cossure : P. Grillas
- Comité régional Biodiversité : M. Barbero
- Observatoire Régional de la Biodiversité : M. Verlaque, F. Medail
- Comité de suivi APPB « Barre des Dourbes » : S. Bence (expert associé)
- Comité de suivi APPB « Falaises de la Riviera » : F. Boillot
- COPIL de la carrière de Gréoux les bains : Cl. Tardieu (expert associé)

Le président est également sollicité pour de nombreuses réunions ponctuelles.

Une information sur l'activité de chacune de ces missions (délégations, groupes de travail, représentations) entre deux réunions plénières est systématiquement prévue en début de séance.

10. Diffusion des documents de travail

Le compte rendu des réunions plénières liste les documents diffusés avant la séance, pendant la séance, ou avec le compte rendu. Dans la mesure du possible, la transmission électronique est privilégiée (convocations, compte rendus). Un espace sécurisé sur le site Internet de la DREAL permet aux membres du Conseil de visualiser et de télécharger les documents préparatoires ainsi que les documents présentés en séance, en fonction de l'intérêt de chacun. Cette organisation facilite

notamment la mise à disposition de l'ensemble des documents concernant les dossiers étudiés mais trouve sa limite par les temps de téléchargement, de consultation et les coûts d'impression.

11. Les avis rendus par le CSRPN

En 2018, le CSRPN a rendu 11 avis en séance plénière (1 sur saisine Etat-Région ; 10 sur saisine Etat). Ils concernent : les programmes espèces (4) ; les zones protégées (3) ; les programmes d'inventaires ZNIEFF (2) ; le bilan du SRCE ; les recommandations sur dossiers ENR . Il y a eu également 35 avis pour dérogations sur espèces protégées.

12. Diffusion des travaux du CSRPN

Tous les comptes rendus de séances plénières ainsi que les avis sont mis en ligne, après validation, sur le site Internet de la DREAL PACA ainsi que, dans la mesure du possible, les comptes rendus des groupes de travail.

Le président du CSRPN

Signé

Gilles Cheylan